

## COUPON REPONSE INSCRIPTION :

A renvoyer à réception de ce mail avec indication de votre mode de règlement ci-dessous.

NOM : ..... Prénom : ..... Nombre de personnes 40€ X par le nombre de personnes, soit : ..... Euros.

Téléphone fixe ..... Téléphone mobile .....

Adresse Mail .....

Adresse postale.....

Début septembre nous vous enverrons le menu avec les éventuels choix (entrées, plats chauds, desserts et information. S'il y a des allergies à certains produits, merci nous le signaler. Il faudra nous renvoyer vos choix avant le 25 septembre, si tel est le cas de choix possible.

### Deux possibilités de règlement ( possible en ligne pour la 1<sup>ère</sup> fois) :

1/ Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis et Retraités d'Air France – ARAF ; accompagnant votre coupon réponse à renvoyer par courrier au plus tard le 21 septembre à notre trésorier régional à l'adresse suivante :

Mr. Jean Victor Certain, 1 Allée Dumont D'Urville – 66140 CANET EN ROUSSILLON. Mail : jeanvictor.certain@gmail.com Téléphone :0689311968.

Règlement par virement bancaire sur le compte régional de L'ARAF A faire avant le 23 septembre en indiquant sur l'espace motif ou raison du virement : « règlement journée ARAF régionale du 30 septembre 2025 ».

Compte régional ARAF : Crédit Agricole – Agence de Canet en Roussillon – Bénéficiaire : Association ARAF.

IBAN DU COMPTE : FR76 1710 6000 3217 4527 8300 004

Renvoi du formulaire d'inscription par mail.

***TRES IMPORTANT : Toute annulation faite après le 25 septembre ne sera pas remboursée. N'hésitez pas à contacter en priorité le trésorier régional (voir ci-dessus) ou le délégué Régional, Mr Michel lecalot. Mail : dr.laro@laraf.fr ou mobile : 0689843009.***